



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 27 mars 2017

L'An deux mille dix-sept, le lundi 27 mars, à 20 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 23

P. RIO – D. ATIG - F. OGBI - Y. LEBRIAND - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON – J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMIETTE - M. SOILIH – M. AUBRY - T. DIAWARA - L. HERGAUX - S. GIBERT – S. GAUBIER - D. DIARRA - G. BINOIS - K. OUKBI

Absents excusés représentés : 9

S. LAATIRISS représenté par F. NDOMBELE – A. QUAROUAGH représenté par C. TAWAB KEBAY– Y. BOUKANTAR représenté par F. OGBI - Y. ITOUA représentée par M. AUBRY- M. RAMI représentée par E. ETE - I. GRENOUILLAT représentée par C. VAZQUEZ – G. BAGAVANE représenté par T. DIAWARA – C. MABANZA représentée par S. BELLAHMER - A. LAMOTTE représentée par K. OUKBI

Absents : 3

C. RENKLICAY - S. BENDIAB – M' PIANA

Délibération n° DEL-2017- 0026 : Compte de gestion 2016 - Budget Principal Ville

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.1612-12,

Vu le compte de gestion présenté par Madame la Trésorière de Grigny indiquant les résultats de l'exercice 2016,

Vu le compte administratif 2016 - Budget Principal Ville présenté par Monsieur le Maire,

Vu l'avis de la commission des services ressources du 23 mars 2017

Délibère, et,

Approuve le compte de gestion 2016 - Budget Principal Ville dont les résultats s'établissent comme suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	6 662 440,29 €	44 516 663,87 €	51 179 104,16 €
DEPENSES	10 995 180,85 €	41 825 173,29 €	52 820 354,14 €
RESULTATS DE L'EXERCICE	- 4 332 740,56 €	2 691 490,58 €	- 1 641 249,98 €
REPORT A NOUVEAU N-1 Ville + RARU	- 10 004 438,19 €	0,00 €	- 10 004 438,19 €
RESULTATS DE CLOTURE 2016	- 14 337 178,75 €	2 691 490,58 €	- 11 645 688,17 €

Déclare que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve,

Dit que ce compte de gestion est conforme au compte administratif 2016 - Budget Principal Ville.

Ainsi délibère les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

Philippe RIO

Vote : à la majorité

Pour : 26

Abstention : 3 (S.GAUBIER – S.GIBERT – D. DIARRA)

Ne participent pas au vote : 3 (K. OUKBI – A. LAMOTTE – G. BINOIS)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 05/04/2017

Transmis en Préfecture le : 05/04/2017